



DOSSIER



Solidarités
Héros du quotidien
p. 8



Nous avons rencontré de nouveaux habitants ! »

p. 18



Week-end de l'Ascension :
50 voiles attendues au Passage
p. 17

**Les élus
à votre écoute**

RETOUR EN IMAGES



02



Vœux à la population : paroles d'habitants

Cette année, le Maire et son équipe municipale ont souhaité donner la parole à ceux qui font vivre la Ville et sont engagés pour des projets d'intérêt commun. Les jeunes avaient aussi leur mot à dire, comme Louise, qui a souhaité à tous les Sinagots « de n'avoir peur de rien et de s'émerveiller de tout ».



Les résidents de Penhoët au bowling !

Une petite équipe de la résidence autonomie de Penhoët, accompagnée par Elodie, a fait en février une sortie très appréciée au bowling !



"Repair Café" : nouvel atelier d'échange de savoirs

L'initiative a été lancée sur la plateforme Steeple Séné par Thierry Duchesne, séduit par l'environnement participatif sinagot. L'idée ? Essayer de réparer au lieu de les jeter. C'est aussi l'occasion de mettre à profit ses compétences, d'apprendre et de partager avec les autres, dans la logique des ateliers d'échange de savoirs. Prochain RDV le 11 avril !



Le Séné Tennis Club monte en Régionale 2 !

L'équipe 1, composée de Frédéric Buxeraud (capitaine et enseignant du club), Hervé Huerman, Julien Rocuet et Quentin Leroy, monte en Régionale 2 la saison prochaine grâce à 7 victoires en 7 matchs.



Première pierre

Le 21 mars, Bretagne Sud Habitat a symboliquement posé la première pierre de neuf logements sociaux près de la future résidence Le Safran à Cœur de Poulfanc. Ces bâtiments innovants et d'une belle qualité architecturale ne font aucune différence entre logement social et en accession à la propriété : pour une mixité sociale, intergénérationnelle et une vie de quartier agréable pour tous !



SOMMAIRE

04 ENFANCE/JEUNESSE

- Un collège intercommunal attractif
- La jeunesse « Bouge ton monde ! »

05 FINANCES

- Tout sur les comptes 2017

06 AFFAIRES MARITIMES

- Plage de Moustérian : régulation des usages
- La ville reprend la gestion des cales de Langle, Le Badel & Montsarrac

07 RÉSERVE NATURELLE

- Éclairage scientifique sur... la laisse de mer
- Inauguration citoyenne à la Réserve Naturelle

08 SOLIDARITÉS

- Héros du quotidien : Emmaüs et CCFD

09 DOSSIER : LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

13 AGGLO

- Agglo : regarder devant !

14 INITIATIVES CITOYENNES

- Séné plante des arbres
- « La croisée des jardins » au presbytère !

15 VIE ÉCONOMIQUE

- Quai de Séné : Sport 2000 partenaire d'évènements sportifs sinagots
- Bienvenue aux nouveaux commerces & services

16 CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS

- Le premier sentier patrimonial se découvre !
- Devenez « Passeurs d'émotions » !
- Défi breton & Fête des Deux Calets : 50 yoles attendues au passage

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- Nous avons rencontré de nouveaux habitants !

ÉTAT CIVIL

19 OPINIONS

Directeur de la publication : Luc Foucault - Service

communication : Adeline Le Masson - **Comité de**

Rédaction/ont collaboré à ce numéro : C. Guitter, D. Auffret,

M.-F. Le Barrilloc, S. Sculo, D. Rouaud, N. Geffroy, V. Jeudy,

J. Demeulenaere, E. Latouche, T. Méheust, C. Le Gall,

Office public de la Langue bretonne (traduction en

langue bretonne) - **Crédits photos** : Mairie de Séné,

associations, M.-S. Duboc - **Conception et impression** :

izatis.com - Trimestriel - Tirage : 5 600 exemplaires

sur papier issu de la filière certifiée dans la gestion du-

rable de la forêt - **Distribution** : commune de Séné

www.sene.bzh - contact@sene.com - 02 97 66 90 62.



DES ÉQUIPEMENTS QUI RASSEMBLENT

Cinq ans après son inauguration, l'enthousiasme des Sinagots pour « Grain de Sel » dépasse toutes nos espérances. On vient toujours plus nombreux aux spectacles, 2 Sinagots sur 5 sont inscrits à la médiathèque, les espaces d'exposition sont très sollicités. Le « 3^e lieu » accueille de plus en plus d'ateliers de partages organisés par des habitants.

Un an après sa mise en service, le mur d'escalade à Cousteau n'en finit pas non plus de rassembler grimpeurs de tous âges, tous niveaux et tous horizons. Idem pour la base 47°Nautik de Moustérian, qui attire des passionnés de voile ou de glisse en nombre croissant.*

À Séné, les équipements publics sont plébiscités. Lieux de pratique d'activités associatives, ils sont aussi des « fabriques » de lien social. À l'heure des choix budgétaires pour les exercices à venir, c'est un encouragement pour la municipalité à poursuivre son programme de modernisation des équipements existants : la salle des fêtes cette année et le complexe sportif Le Derf à suivre. C'est aussi un encouragement à réussir la future « Maison du Port » et la « Maison des habitants » à venir au Poulfanc. Avec une exigence : être au plus près des attentes des habitants d'aujourd'hui et de demain.

*Propriété de l'agglomération.

L'équipe municipale.

AVEADURIOÙ HAG A DOLP AN DUD

Pemp blez zo e oa bet digoret « Grain de Sel », hag emañ bervidianed Sineiz en tu-hont d'ar pezh a c'hellemp esperiñ. Niverusoc'h-niverus e vez an dud a za d'an arvestoù. 2 Sinead diàr 5 zo enskrivet er vediaoueg, ha darempred-stank e vez al lec'hioù-diskouez. En "3e lec'h" e vez renket muioc'h-mui a atalieroù d'ober traouù asambles gant an annezidi.

Blez goude ma oa bet lakaet da vonet en-dro, ne baouez ket ar voger-grapat e Cousteau da dolpiñ krimperion, tud a bep tu anezhe, kozh ha yaouank, ampart pe ampartoc'h. Hañval dra evit an diazlec'h merdeiñ 47°Nautik e Mousterian, a sach muioc'h-mui a dud sot gant ar bageal dre lien pe ar sportoù-riskliñ.*

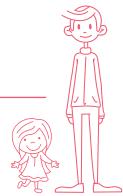
E Sine e plij an aveadurioù foran d'an holl. Lec'hioù ma vez pleustret obe-rezeh ar c'hevredigezhioù ec'h int, hag iveau lec'hioù da skoulmiñ liammoù etre an dud.

P'emañ daet ar c'houlz d'ober choazou evit budjedoù ar blezioù da zonet, e vrourer evel-se an ti-kêr da genderc'hel gant e brogamm da vodernaat an aveadurioù a zo dija : sal ar gouelioù er blez-mañ ha sportva an Derv da-c'houde. Broudet omp iveau da gas da benn vat mennad « Ti ar Porzh » ha « Ti an annezidi » a vo e Poulfank. Kement-se gant un dra hag a fell dimp gober groñs : bastiñ par ma c'hellomp d'an annezidi a vremañ ha d'ar re da zonet ar pezh emaint é c'hortoz.

**Perc'hennet gant an tolpad-kêrioù.*

Skipailh an ti-kêr.





04

UN COLLÈGE INTERCOMMUNAL ATTRACTIF

La Ville de Séné a la chance d'avoir un collège intercommunal sur son territoire. 540 élèves venant des villes alentour (en majorité de Séné, Theix-Noyalo et La Trinité-Surzur) y profitent d'une infrastructure de qualité, d'une large offre d'options et de projets, mais aussi d'actions éducatives en collaboration avec le service Jeunesse de la Ville. Une section Foot est également en attente de labellisation.

Des investissements pour améliorer la sécurité, la restauration et l'accessibilité

Sur l'année scolaire 2016-2017, le collège a vu son entrée transformée avec l'installation d'un portail sécurisé, de préaux et d'un garage à vélos. Le restaurant scolaire a été agrandi et pourvu d'une nouvelle cuisine facilitant la préparation des repas sur place. Afin de rendre tout le bâtiment accessible, l'accueil sera prochainement réagencé, certaines salles changeront d'usage et les sanitaires seront agrandis.

Chinois et breton

Le collège a récemment élargi son offre d'options linguistiques. Outre l'allemand, l'espagnol ou l'italien en deuxième langue vivante à partir de la 5^e, les enfants peuvent désormais opter pour le chinois dès la 6^e. Le collège pourra également ouvrir une classe bilingue breton pour ceux qui le suivent en école primaire, sous réserve d'un effectif suffisant. Et bien sûr l'option latin est proposée à partir de la 5^e et la section européenne anglais à partir de la 4^e.

Les ULIS

À Cousteau, le dispositif ULIS (Unités localisées pour l'Inclusion Scolaire), qui vise la meilleure intégration possible dans le système scolaire ordinaire des enfants en situation de handicap, peut accueillir au total 20 collégiens.

Une section Foot en attente de labellisation

Une activité Football a été lancée avec succès à la rentrée scolaire 2017-2018, suite à une proposition de partenariat du Séné Football Club. Huit élèves de 6^e et douze de 5^e sont déjà inscrits, dont trois filles. L'entrée dans l'activité est possible que l'on pratique déjà ce sport ou non. Pour bénéficier de la reconnaissance tant de la Fédération Française de Football que de l'Education Nationale, le collège est actuellement dans une démarche de labellisation. La section pourra accueillir dix nouveaux élèves de 6^e en septembre 2018, et à nouveau en septembre 2019, afin d'atteindre un effectif de 40 enfants sur les quatre niveaux. L'UNSS continue de proposer d'autres activités sportives à tous les collégiens le mercredi après-midi.



Un partenariat éducatif avec la Ville

La Ville de Séné développe un partenariat éducatif avec le collège Cousteau. Il prend plusieurs formes et mobilise différents intervenants.

- **Élise Latouche, référente jeunesse de la Ville de Séné assure une présence « préventive et sociale »** sur la cour. Elle va à la rencontre des ados pour échanger et les informer sur les projets mis en place par la Ville et les événements à venir.
- **Des activités sont proposées sur le temps méridien** : théâtre d'impro, danse ou encore BD/caricature.
- **Le collège et la Ville ont signé une convention de partenariat** afin d'accueillir des jeunes dans les services municipaux pour des mesures de responsabilisation.

Et aussi...

Tout au long de la scolarité, le collège Cousteau invite les professeurs et divers partenaires à intervenir auprès des élèves sur la citoyenneté, la justice, la prévention numérique, l'analyse des médias, le harcèlement ou encore la formation aux premiers secours. Beaucoup de projets sont également organisés en lien avec les enseignants et écoliers du primaire : cross, chant, défi mathématiques...



LA JEUNESSE « BOUGE TON MONDE ! » DU 18 AU 27 AVRIL

Grain de Sel donne à nouveau les rênes aux jeunes, guidés par le Point Jeunes, pour organiser leur festival « Bouge ton monde ! ». Toute la semaine, exposition collective, concert, escape game, ateliers, rencontres, slam...

Du 18 au 27 avril, les jeunes prennent possession du centre culturel avec différentes

animations : retours d'expériences, ateliers de sensibilisation, moments créatifs et sportifs, expositions par cinq ados, concert de Youn (slam), installation de la radio Plum' FM pour une chronique, one-man show « Les adoléchants » de Franck Perrigault, escape-game dans Grain de Sel, concert du groupe pop-rock Fuzeta...

*Si t'es jeune,
tu viens !
Si tu l'es moins,
tu viens aussi !*

Programme et inscriptions en ligne sur www.sene.bzh



TOUT SUR LES COMPTES 2017

À la base de tout projet communal, il y a la mise en commun de nos ressources afin de réaliser les dépenses nécessaires à notre vie collective. Nos impôts sont la ressource principale, complétée par des dations d'Etat de plus en plus réduites. Exposer le budget 2017, c'est donc vous rendre compte de la bonne utilisation de votre argent, et de l'argent public, pour les services rendus et les investissements réalisés.

Les impôts locaux, ressource essentielle du budget communal

Avec 5 080 796 €, les recettes fiscales ont continué à progresser. Cette hausse est liée au plus grand nombre de ménages (+17 logements), à la revalorisation automatique des bases effectuée par l'État (+0,4 %) et à la suppression de l'abattement général à la base en 2016.

Répartition de la fiscalité locale	Part pour la Ville de Séne	Part pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et le Département	Total
Taxe d'habitation	517 €	348 €	865 €
Taxe foncière	556 €	380 €	936 €
TOTAL	1 073 €	728 €	1 801 €

Moyenne de la contribution d'un foyer sinagot pour les impôts aux ménages en 2017.

L'Etat verse en complément une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 962 751 €. Elle était de 1 733 563 € en 2013...

La communauté d'agglomération a contribué pour 941 448 € aux recettes communales. Les droits de mutation, versés pour toute vente de logement, ont quant à eux généré une recette de 454 248 €.

Une maison n'ayant plus d'utilisation publique a été vendue dans le bourg, au prix de 75 000 €.

Enfin, à ces recettes s'ajoutent bien sûr celles des services à la population (restauration scolaire, périscolaire, école de musique, location de salles...) et les subventions des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Département, Région...).

Qu'avons-nous fait de ces recettes ?

Pour 2017, le total des recettes communales s'élève à 9 572 731 €, tandis que les dépenses sont de 8 004 306 €. La différence entre les deux, 1 568 425 €, constitue ce qu'on appelle l'autofinancement communal, autrement dit la capacité à investir sans recours à l'emprunt.

Le maintien d'un service public de qualité passe par le maintien d'une fonction publique compétente, formée et suffisamment nombreuse pour répondre aux demandes de nos concitoyens. Ce besoin de service public est particulièrement important à certains moments de la vie : la petite enfance, la scolarité, la jeunesse, le grand âge et les périodes de difficultés sociales. Ce sont des compétences communales majeures : 4 273 585 €

sont donc consacrés aux dépenses de personnel, personnel qui est au cœur du service rendu.

Grâce à l'autofinancement communal, aux subventions des partenaires et à un emprunt de 700 000 €, la Ville a investi :

Les services et le cadre de vie quotidien ont été améliorés

- La mise en place du Portail Familles en 2017 pour améliorer le service rendu aux familles (31 000 €)
- Trois nouveaux sites internet pour la mairie, Grain de Sel et la Réserve Naturelle (18 400 € dont 9 600 € en 2017)
- L'aire de jeux d'enfants de l'école maternelle Dolto (10 000 €)
- Le mur d'escalade au gymnase Cousteau (130 000 €)



- Le renouvellement du mobilier urbain au bourg (38 000 € dont 20 000 € en 2017)
- L'amélioration et l'extension du système d'arrosage automatique des terrains de foot du Derf (49 000 €)

Des investissements structurants ont été livrés

- La voirie et les abords du centre commercial des Quais de Séne (338 000 € dont 222 000 € en 2017)
- La voie piétonne et cycliste au Morboul (244 000 € dont 175 000 € en 2017)



- La digue du Morboul (56 000 € dont 34 500 € en 2017)
- La participation à la rénovation des observatoires et cheminements de la Réserve Naturelle (40 000 €)

Le patrimoine communal a été entretenu et amélioré

- Le programme d'accessibilité des bâtiments et des arrêts de bus s'est poursuivi (111 600 €)
- Le programme de sécurisation des écoles a commencé (20 000 €)
- Des véhicules ont été achetés pour les services, dont un électrique (45 000 €)
- La Case, rue du Verger, a été démolie (37 000 €).





06

PLAGE DE MOUSTÉRIAN : RÉGULATION DES USAGES

Si la plage de Moustérien accueille de nombreux adeptes des bains de soleil et de la baignade, le site est aussi un haut lieu de la voile légère, avec la proximité immédiate du centre 47° Nautik et de parkings à bateaux privés et communaux.



Avant l'installation du chenal, les bateaux transitaient au milieu des plagiistes et baigneurs.

Ces zones regroupent plus d'une centaine d'embarcations telles que des dériveurs ou des catamarans, utilisés pour le sport ou simplement pour le plaisir de naviguer sur le formidable terrain de jeux que constitue le Golfe.

Bien que toutes ces embarcations ne se décident pas à mettre les voiles en même temps (et heureusement !), il est nécessaire de prendre un certain nombre de dispositions afin d'éviter les heurts avec les baigneurs.

En 2017, un chenal d'accès spécifique pour les bateaux a été expérimenté. Il sera amélioré et élargi au printemps 2018 et fera l'objet d'un arrêté de la Préfecture Maritime de l'Atlantique.

Les plaisanciers ont obligation de l'emprunter sous peine de se voir infliger une amende de deuxième classe (35 €), portée à 135 € en cas de récidive ou s'il y a refus d'obtempérer. De même, la responsabilité pleine et entière du contrevenant sera engagée en cas d'accident. Cet aménagement vise aussi à protéger les baigneurs et les plagiistes.

Une information aux usagers est affichée sur site.

©Google.com



LA VILLE REPREND LA GESTION DES CALES DE LANGLE, LE BADEL & MONTSARRAC

Le littoral sinagot est ponctué de cales et môle (jetées) qui structurent le paysage, mais également les activités maritimes : tantôt lieux de mise à l'eau des bateaux, tantôt accostage des bateaux de pêche, ostréicoles ou de plaisance. Ils définissent les zones de mouillage qui prennent leur nom. Ces infrastructures font incontestablement partie du patrimoine local.

À la fin de l'année 2018, les cales portuaires de Langle, le Badel et Montsarrac feront également partie du patrimoine foncier de la commune. En effet, la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe du 7 août 2015) amène le Département du Morbihan, actuellement propriétaire de ces sites, à les rétrocéder à la Ville.

La commune, en devenant propriétaire, devra, par le biais du service des Ports de Séné, gérer techniquement et juridiquement ces ouvrages et les plans d'eau portuaires associés. Des travaux de remise en état vont être réalisés par

le Département dans l'année afin de laisser à la Ville des cales en excellent état d'usage. La cale de Barrarac'h reste propriété de la Région Bretagne. La cale de La Garenne est quant à elle déjà communale.



Après des travaux de réhabilitation effectués par le Département, la petite maison présente sur la cale de Montsarrac deviendra propriété de la commune.



ÉCLAIRAGE SCIENTIFIQUE SUR... LA LAISSE DE MER

À chaque marée, la mer abandonne sur les plages des objets de toute sorte, naturels ou non. Ce dépôt, appelé « laisse de mer », dessine une ligne indiquant jusqu'où la mer est montée, plus ou moins haut selon les coefficients de marée. La laisse de mer, qui en importune certains, a pourtant un rôle important dans l'écosystème des plages.



On peut observer ici trois niveaux de laisse de mer bien distincts, correspondant aux dépôts de marées de coefficients différents.

La laisse de mer est en majorité constituée d'algues, formant parfois des dépôts imposants sur le rivage, notamment à la faveur des tempêtes hivernales. Elle abrite toute une biodiversité : talitres ou « puces de mer », crabes, insectes, vers... et leurs prédateurs, oiseaux à marée basse, poissons à marée haute.

De manière indirecte, la laisse de mer est également à la base de l'écosystème se trouvant à la limite du milieu terrestre. En effet, la dégradation naturelle des algues, sous l'action de micro-organismes et d'animaux détritivores qui s'en nourrissent, permet la diffusion de la matière organique dans le sable du haut de la plage. C'est à cet endroit l'unique source d'éléments nutritifs pour les plantes qui sont capables de s'y installer, comme le Cakilier maritime, l'Oyat des sables, le Pourpier de mer, l'Obione faux-pourpier... Ces plantes possèdent toutes d'importants systèmes racinaires leur permettant de chercher l'eau en profondeur, fixant ainsi le sable du haut de plage et du pied de dune. Cette relation naturelle permise par la laisse de mer participe grandement à la limitation de l'érosion.

Le paradoxe du nettoyage mécanique des plages

À vouloir des plages « propres » et en ayant recours au nettoyage mécanique pour faire disparaître les dépôts d'algues, on dégrade la capacité naturelle de ces plantes à maintenir le pied de dune. Au coût du nettoyage s'ajoute donc le coût des systèmes artificiels pour retenir le sable. La présence d'algues sur la plage est donc une bien petite gêne (si cela en est une), au regard du rôle qu'elles jouent et des services gratuits qu'elles nous rendent.

Le cas de Séné

À Séné, la laisse de mer est ramassée sur seulement trois plages, Montsarrac, Moustérian et la pointe du Bill, entre mai et septembre. Ces zones étant bordées

de murets, la laisse de mer y a un rôle minoré. À noter que la laisse de mer de Boëde est quant à elle remarquable pour sa grande diversité biologique.

Ramassages manuels des déchets

Autrefois, les riverains trouvaient dans la laisse de mer du bois pour se chauffer ou pour la construction, des matériaux de récupération (cordages...) et des algues qu'ils utilisaient ensuite comme engrains dans les champs (ce ramassage est aujourd'hui interdit). La laisse de mer ne contient malheureusement pas que des éléments biodégradables. De nombreux détritus d'origine humaine sont déposés par les courants marins, qui les portent parfois sur des milliers de kilomètres. La grande majorité d'entre eux n'ont pas été jetés en mer, mais viennent du continent. Des ramassages manuels, auxquels toute personne peut participer, sont organisés régulièrement, par des associations et des communes. Ils permettent de débarrasser les rivages de cette pollution de manière efficace et respectueuse de la plage.

Que faire en cas de découverte d'un animal échoué ?

Parfois, la laisse de mer apporte des cadavres d'oiseaux marins. Certains portent à leurs pattes des bagues identifiant le volatile par une série de chiffres et/ou lettres. Vous pouvez transmettre ces informations précieuses pour les scientifiques en contactant l'association Bretagne Vivante ou la Réserve de Séné. En cas de découverte d'un mammifère marin ou d'une tortue marine échoués, vivants ou morts, il est conseillé de prévenir le Centre de soin et de conservation de la faune aquatique (que Bretagne Vivante co-préside), basé à Océanopolis à Brest : 02 98 34 40 51 (24h/24h).



INAUGURATION CITOYENNE À LA RÉSERVE NATURELLE

De 10h à 12h le samedi 9 juin, la Réserve Naturelle des Marais de Séné ouvre grand ses observatoires et ses sentiers. Vous pourrez librement découvrir les travaux réalisés ces deux dernières années, observatoires rénovés, sentiers réhabilités, et apprécier grâce à ces nouvelles infrastructures les richesses naturelles des lieux.

Entrée gratuite. Dans le cadre de la Fête du Parc Naturel Régional : l'après-midi, le Parc organise un événement fédérateur pour tous dans le bourg d'Elven à partir de 15h. Animations, expositions, dégustations, mini-conférences, concerts...



07



HÉROS DU QUOTIDIEN

Sur le territoire sinagot, beaucoup d'associations œuvrent au quotidien dans les domaines de l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire, le développement durable. Focus sur deux structures implantées depuis de nombreuses années à Séné.

Emmaüs : un troisième magasin au Poulfanc



Début 2018, Emmaüs Pays de Vannes a ouvert un troisième magasin, rue de Lorraine au Poulfanc. La communauté vit grâce à la vente des objets qui lui sont donnés : fripes, électroménager, livres, jouets, mobilier, carton, métaux... qu'elle revend à un prix peu élevé. Après tri, vérification et éventuelle remise en état dans les ateliers de Saint-Nolff, les objets sont mis en vente dans l'un des trois magasins du Poulfanc ou sur le site de la communauté. « *Tout le monde a le droit d'acheter chez Emmaüs* », tient à rappeler Murielle Doaré, co-responsable locale. « Les magasins du Poulfanc fonctionnent grâce à une vingtaine de compagnons et une soixantaine de bénévoles ».

Les compagnons sont des personnes qui intègrent la communauté Emmaüs après avoir connu une cassure dans leur parcours (avec l'emploi, la famille ou le pays d'origine). Ils sont une quarantaine actuellement accueillie à Saint-Nolff. « *Les compagnons peuvent rester un jour, un an, une vie... Tant qu'ils respectent les règles. Ils ont le gîte et le couvert, ainsi qu'une allocation d'appartenance. En échange, ils participent aux activités de la communauté, dans les ateliers de Saint-Nolff ou les magasins de Séné, en fonction des compétences de chacun* ».

De nombreux bénévoles soutiennent également la communauté. Grâce à toute cette solidarité, la communauté Emmaüs du pays de Vannes parvient à aider d'autres communautés ainsi que des familles de la région et soutient des chantiers internationaux : « *Il existe 350 groupes Emmaüs dans le monde, luttant contre l'exclusion, pour une économie éthique et solidaire, la justice sociale et environnementale et la paix et la liberté de circulation et de résidence. On doit faire vivre ces combats au niveau local. En fait, même la mamie qui vient ici trier des chaussettes y participe* ».



Contact

Magasins Emmaüs
Rue de Lorraine - Zone du Poulfanc.
contact@emmausvannes.org
www.emmausvannes.org

Pour donner : du mardi au samedi
de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30.
Pour acheter : les mercredis et samedis
de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30.

CCFD : collecter le papier pour soutenir des projets de développement



Le CCFD – Terre Solidaire (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) appuie plusieurs centaines de projets de développement dans une soixantaine de pays, en Afrique, Asie, Europe de l'Est et Amérique Latine : agriculture familiale, agroécologie, agroforesterie, banque de semences, mutuelles de solidarité... Sa particularité ? L'association a pour principe de ne pas mener elle-même les projets de développement. Elle n'envoie pas de personnel, ni de matériel, mais soutient les initiatives des populations et partenaires locaux, en apportant un soutien financier et son expérience. Elle mène des actions pour sensibiliser et éduquer à la solidarité internationale. Elle utilise également le processus de plaidoyer devant les instances européennes et internationales afin d'influencer les responsables politiques et économiques.

Dans le Morbihan, les bénévoles organisent des collectes de papier depuis 35 ans pour récolter des fonds ! À Séné, depuis vingt ans, elle est organisée tous les premiers samedis du mois dans des locaux prêtés par la mairie. Le recyclage de papier constitue un réel marché, puisqu'il dépense sept fois moins d'énergie que la fabrication de papier neuf à base de bois, et la même fibre peut être recyclée sept fois. Revendu, le papier collecté à Séné (environ 50 tonnes par an) représentait en 2017 un gain de 5 000 € (soit 1€ les 10 kg). Cet argent est reversé dans le « pot commun » du CCFD national.

Plus de 200 Sinagots contribuent aux collectes, ainsi que les services de la Ville, la résidence Penhoët, Grain de Sel et plusieurs entreprises du territoire. Pour les livres, des liens sont faits avec Emmaüs. Pour Louis-Marie Urien, responsable sur Séné, « *le simple fait de trier le papier nous pousse à une remise en question de nos comportements* ». Une fois par an en mars, un partenaire à l'international vient présenter son projet, pour créer du lien avec les habitants et donner du sens à leur action.



Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus !

Collectes de papiers, journaux, magazines (ficelés par catégories) / bouchons plastiques et liège (les locaux servent aussi de stockage pour l'association Fleur de bouchons 56) - Le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9 h à 12 h : au Poulfanc, rue du Verger (algéco municipal près du magasin Netto) ; au bourg, rue des Droits-de-l'Enfant, sous-sol de l'école Françoise-Dolto, en face du restaurant scolaire. www.ccfd56.fr.



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

À l'automne dernier, les élus sont allés à votre rencontre à l'occasion de l'échéance du mi-mandat. Ils ont organisé quatre réunions publiques pour couvrir les différents secteurs de la commune : le bourg, la presqu'île de Langle, les villages et le Poulfanc. En réalisant un porte à porte dans tous les quartiers, ils ont pu mesurer votre niveau de satisfaction sur les projets de la Ville. Ce fut un moment privilégié pour les élus. À cette occasion, vous les avez interpellés sur des thématiques récurrentes : la sécurité des déplacements, la voirie et l'accessibilité, les transports et les aménagements côtiers. Ce dossier apporte des éléments de réponse tout en replaçant chaque sujet face à ses différents enjeux.



09

SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS & ACCESSIBILITÉ

Presqu'île de Langle : la priorité à droite deviendra la règle avant l'été

Desservant une partie importante de la commune, la route de la presqu'île est fréquentée à la fois par les résidents des villages qu'elle dessert et par de nombreux visiteurs. Malgré les aménagements opérés, la vitesse reste un souci pour les riverains. Aussi, les élus ont décidé que la priorité à droite allait devenir la règle. Un panneau informant de cette règle sera installé à l'entrée de la presqu'île, afin que chacun puisse adapter sa conduite et contribuer à la sécurité de tous.



On constate aujourd'hui que cette zone de rencontre est peu reconnue et que Sinagots comme visiteurs ne se l'approprient pas, qu'ils soient piétons, cyclistes ou automobilistes. Pour marquer les esprits et sensibiliser la population à l'utilisation de cette zone, la Ville va mettre en place une animation d'envergure avec panneaux explicatifs, supports pédagogiques et ateliers de sensibilisation sur la rue.

Ouverture de la rue des Spatules en 2019

Composé actuellement de maisons individuelles et de petits collectifs, le quartier de Bézidel, au nord-ouest de la commune, est accessible pour les cycles et automobiles uniquement par l'avenue François Mitterrand. Seuls les piétons peuvent rejoindre les quartiers de Limur et les services publics et commerces du Poulfanc via la rue des Spatules. Afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux Sinagots dans le quartier et permettre une meilleure liaison avec les rues voisines, la rue des Spatules ouvrira en 2019 à la circulation cyclable et automobile. Des concertations sont en cours avec les associations de riverains afin de répondre aux attentes et aux inquiétudes des habitants.



Une zone de rencontre a été créée dans le cœur de bourg en 2013. Ses entrées sont matérialisées par des panneaux spécifiques et la vitesse de circulation y est limitée à 20 km/h. Cette zone de rencontre est un espace apaisé avec des priorités de circulation spécifiques : les piétons ont la priorité sur les vélos, et tous deux ont la priorité sur les automobiles.





Trottoirs absents ou défectueux

Faciliter et sécuriser les déplacements piétons, promouvoir la marche à pied comme mode de transport à part entière et rendre accessible l'espace public à l'ensemble des usagers dont les personnes à mobilité réduite sont les objectifs que se fixe la municipalité depuis près de dix ans. Nous le reconnaissions, des efforts sont encore à faire !

Nous essayons de prendre les choses dans le bon ordre. Nous avons donné une absolue priorité aux rues dépourvues de trottoir. Ce fut le cas ces dernières années pour la descente vers Port-Anna, pour les rues du Chemin noir, de la Grenouillère, puis celle du Poulfanc. Le quartier du Versa fait actuellement l'objet de travaux d'aménagements conséquents de sécurisation et de mise aux normes d'accessibilité. Interrogés également sur l'absence de trottoirs chemin de la Poussinière, entre le collège Cousteau et le hameau de Saint-Laurent, nous en faisons l'un des prochains chantiers prioritaires. Comme chaque fois, celui-ci fera l'objet, au second semestre 2018, d'un examen attentif par les élus et les services techniques.

Bien sûr, d'autres aménagements sont attendus par les habitants : notamment rue des Écoles (bourg) et rue de Limur (Poulfanc).



Des travaux seront nécessaires. Sans être en mesure de donner un calendrier, nous savons que leur mise en œuvre ne sera pas simple. Ils nécessiteront la mobilisation d'enveloppes financières très conséquentes. Il s'agit en effet d'opérations d'aménagement d'ensemble qui devront à la fois respecter les normes d'accessibilité et prendre en compte les déplacements d'autres usagers. Pour être précis : les trottoirs de la rue de Limur ne sont pas suffisamment larges pour être aux normes « handicap » et ceux de la rue des Ecoles sont à l'inverse, trop larges et devront, lorsqu'ils seront réaménagés, intégrer une voie sécurisée pour les cyclistes.

Mauvais état de la voirie principale de la presqu'île

Si elle a fait l'objet d'une attention particulière en 2010 lors de sa réfection dans la traversée du Ranquin et dans la descente vers Port-Anna, puis en 2017 au niveau du Morboul avec la réalisation de la jonction cyclable, beaucoup reste à faire !

Compte tenu à la fois de sa longueur (4 km environ), de son niveau de fréquentation et de l'absence d'itinéraire de délestage, les travaux ne sont pas aisés. Seule une réfection par tranche pourra être réalisée.

Sur certaines portions, l'enrobé sera refait sans aménagement particulier. Sur d'autres, plus compliquées (on peut penser à la traversée de Cariel), des aménagements urbains plus conséquents seront nécessaires. Des crédits viennent d'être votés dans le budget 2018 pour réaliser une à deux nouvelles tranches de réfection dès cette année. Les habitants de la presqu'île seront informés du calendrier lorsque les études auront été réalisées.

TRANSPORTS & ENJEUX DE MOBILITÉ

La question des déplacements a été au centre des échanges, avec des points de vue qui divergent souvent...

D'une oreille nous avons entendu les satisfaits, qui n'hésitent pas à souligner qu'à Séné les habitants sont plutôt gâtés. Les nombreux sentiers, côtiers, entre campagne et marais, ou sillonnant les villages et quartiers, sont propices aux marcheurs, tout comme le réseau développé de pistes cyclables sécurisées est utile aux vélos. De l'autre oreille, nous avons entendu les mécontents : ceux pour

qui le service de transports en commun n'est pas en adéquation avec les attentes des usagers et pour qui il ne sert à rien de demander de changer de modes de déplacement sans mise en œuvre de moyens ambitieux. Beaucoup nous ont fait savoir qu'ils aimeraient prendre le bus pour se rendre au travail, au lycée, à l'université, au gymnase ou tout simplement au bourg ou au Poulfanc pour leurs achats.



Et puis il y a tous ceux qui nous interrogent et font des propositions. Pourquoi ne pas promouvoir un bateau-bus entre Vannes et Barrarach ? Pourquoi ne pas envisager une ligne de bus circulaire Le bourg-Le Poulfanc-Vannes-le bourg ? Ces questions, nous nous les posons aussi en tant qu'élus. Et nous défendons ces projets légitimes au sein de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.





Pour pallier le manque de desserte ou la fréquence insuffisante des transports en commun, nous avons initié - avec l'appui d'habitants - un service de co-voiturage d'un point à l'autre de la commune : c'est « Séné Pouce », que quelques-uns utilisent. Mais pas assez ! Les démarches sont simples : il suffit de se rendre à l'accueil de la mairie, de donner son identité et de récupérer un brassard. Puis de tendre le pouce à l'un des 21 arrêts qui jalonnent la commune, ou sur un espace sécurisé, dicté par le bon sens.

Pour améliorer notre mobilité sans avoir recours systématiquement à la voiture, l'agglomération a mené sur janvier et février une enquête pour mieux cerner nos habitudes de déplacements. L'objectif : mieux comprendre ce qui aujourd'hui nous empêche de passer de l'automobile à un autre mode de déplacement et identifier les actions à mener en priorité. Les Sinagots ont été nombreux à se mobiliser en répondant à cette enquête.

Nous, élus de Séné, appuyons sans relâche depuis 10 ans une politique intercommunale plus ambitieuse en matière de transports collectifs. Longtemps seuls, nous sommes rejoints peu à peu par d'autres élus, notamment ceux des communes de la seconde couronne vannetaise, pour qui l'absence de lignes régulières rime avec l'isolement de populations non motorisées. Nous sommes aussi rejoints par tous ceux qui sont conscients que pour protéger notre planète et nos ressources, il y a nécessité de limiter nos déplacements individuels motorisés.

Plus que jamais la question des déplacements est donc au cœur des débats intercommunaux.

LES AMÉNAGEMENTS CÔTIERS

Avec ses 47 km de côtes, Séné est une commune à la dimension littorale évidente et affirmée. Cette forte interaction entre la terre et la mer a toujours été une grande richesse pour notre commune : exploitation des marais salants, élevage sur les pré-salés, pêche, conchyliculture... Ce littoral est aujourd'hui un élément essentiel de la qualité de la vie, à la fois atout touristique et terrain de jeu extraordinaire pour les habitants.

Dans un contexte de réchauffement climatique et d'interrogations fortes sur le rapport des humains à la nature, l'entretien du littoral fait l'objet de nombreuses questions.

Les digues sont-elles bien entretenues à Séné ?

Les digues protègent les activités humaines et les milieux naturels spécifiques. Les travaux de rehaussement de la digue du Morboul à l'automne 2017 ont été constatés par tous ceux qui se sont rendus sur la presqu'île. Moins visible, un autre chantier important a été réalisé au printemps 2016 sur les digues du nord de la commune, avec 1,3 km de digues réhabilitées. La lutte contre les submersions marines est également prise en compte dans la Réserve Naturelle.

La hausse probable du niveau de la mer est ainsi anticipée, avec néanmoins le risque d'une violence accrue des phénomènes météorologiques. Rappelons qu'il appartient à chaque propriétaire riverain de la mer de défendre sa propriété contre les effets de la mer.





Le Pont Lisse est-il intégré à cet effort sur les ouvrages de défense contre la mer ?

Passage incontournable de beaucoup de nos promenades entre le bourg et la presqu'île de Langle, le Pont Lisse est mis à rude épreuve par les tempêtes. Le travail sur le Morboul a renforcé les attentes des proches riverains pour une intervention sur cet ouvrage. Comme cela était prévu, elle aura lieu courant 2018.

Face à la dégradation du sentier littoral : aménager ou s'adapter ?

Les sentiers littoraux sont très utilisés par les randonneurs. Attention, contrairement à ce que beaucoup pensent, ils sont pour la plupart interdits aux cycles ! Ainsi, certains ont déploré que le sentier de l'anse de Cadouarn soit boueux et peu pratique pour les vélos. C'est justement une portion qui leur est réglementairement interdite. Le tracé du sentier littoral est appelé à évoluer à mesure que le niveau de la mer et l'érosion le font reculer. Une action est en cours sur la portion Gornevèze-Moustérien pour faire reculer l'emprise du sentier sur un terrain privé.

Supprimer les poubelles, n'est-ce pas risquer d'avoir plus de déchets d'ordures ?

La question est revenue plusieurs fois dans les réunions publiques. Le constat fait pour l'expérimentation en 2017 montre qu'il n'en est rien. Après un temps d'interrogation, les gens comprennent la démarche et y adhèrent pour la plupart.

Les parkings des plages sont remplis de camping-cars !

Ce constat est particulièrement vrai pour le parking du Passage. Le droit de stationner est accordé à ces véhicules, c'est la loi (en revanche, la vidange sauvage de leurs eaux usées est strictement interdite et possible d'amende). Ce qui peut être régulé, c'est la durée de stationnement. Une aire de services pour les camping-cars est en prévision sur le camping de Cantizac et permettra, nous l'espérons, de désengorger les parkings.

POUR ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE...

Au-delà des interrogations que vous avez exprimées, des requêtes que vous avez formulées, et auxquelles nous nous efforçons d'apporter une réponse satisfaisante, nous essayons également de réfléchir avec vous à ce que nous pouvons chacun mettre en œuvre pour maintenir ou développer la qualité de la vie sur notre commune.

La question de la place des jeunes est souvent au cœur de nos échanges. Au-delà des espaces que nous leur offrons et qui doivent

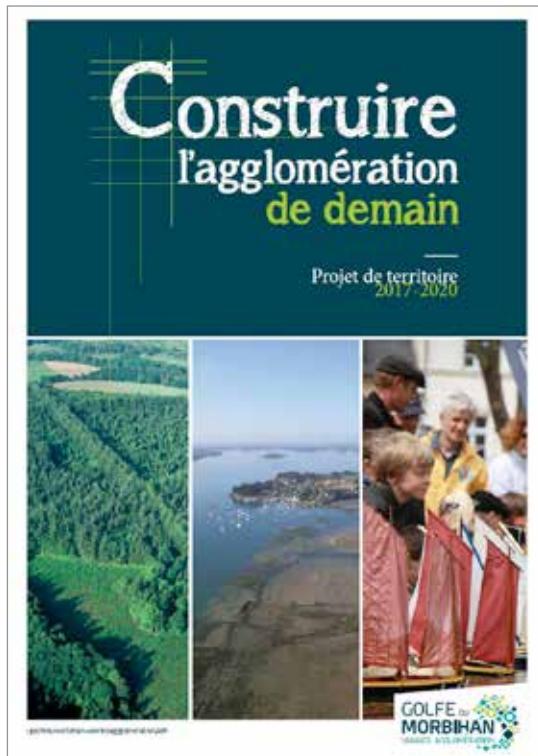
encore être développés, nous veillerons à répondre à leurs attentes dans les aménagements et l'organisation d'évènements à venir. Au fil des discussions, nous avons souvent conclu que chacun est avant tout citoyen. Vous êtes déjà nombreux à vous impliquer dans la vie de la commune, ou prêts à le faire. Certains ont proposé d'organiser des « actions citoyennes » de sensibilisation ou des chantiers participatifs d'entretien et de rénovation de patrimoine ou d'équipements. Nous allons creuser ces pistes.

Notre conviction : la vie d'une commune dépasse largement les actions impulsées par une municipalité. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à observer l'engouement pour « Steeple », formidable outil pour entrer en contact les uns avec les autres, partager des passions, des coups de cœur ou simplement des coups de main ! Ensemble, continuons dans cette voie !



AGGLO : REGARDER DEVANT !

Actions ou orientations à l'agglomération, projets en cours ou à venir : le maire, Luc Foucault, partage son point de vue et celui des élus communautaires de Séné.



Le projet de territoire est consultable en ligne sur : www.golfedumorbihan-vannesaggloeration.bzh/projet-de-territoire.

Quel regard portez-vous sur notre agglomération, 15 mois après sa naissance ?

Début 2017, Golfe du Morbihan Vannes Aggloeration naissait de la fusion de trois territoires avec chacun sa logique, son histoire, ses équipes. Un an après, notre nouvelle intercommunalité s'est donné des orientations fortes rassemblées dans un projet de territoire. Elle a fait de la solidarité entre les 34 communes qui la composent le fil rouge de son engagement : c'est essentiel à mes yeux. La cohésion et l'harmonie sont le socle du rayonnement et de l'attractivité du territoire de demain. Les élus de Séné sont pleinement impliqués dans la construction de l'édifice intercommunal.

Y a-t-il consensus fort entre les élus des 34 communes sur les orientations de la nouvelle agglo ?

Pas encore ! Tous les élus du territoire n'ont pas conscience de l'avantage que représente la mise en commun de nouvelles compétences pour faire avancer le territoire. Pourtant, des actions portent déjà leurs fruits. La mise en réseau des médiathèques telle qu'elle se dessine, avec une mutualisation des services proposés

par cinq ou six structures géographiquement proches, c'est un projet que nous appuyons fortement. Tout simplement parce que ce sera une offre élargie pour les habitants. L'Espace Autonomie Séniior intercommunal, outil indispensable pour accompagner le vieillissement de la population, est une autre illustration. De même, le développement harmonieux et équilibré des zones d'activités artisanales, industrielles et commerciales est un atout de l'échelon supra-communal.

Quels autres nouveaux chantiers ou services l'agglo va-t-elle appuyer d'ici 2020 ?

Il ne vous aura pas échappé que l'agglo et son délégataire Kicéo se sont lancés en début d'année dans une vaste enquête sur nos déplacements. Les réponses des habitants serviront de base pour alimenter la réflexion des élus sur un nouveau Plan de Déplacement Urbain (PDU), et pour travailler efficacement sur l'amélioration du réseau de transport, peu efficient à certains endroits – notamment sur des secteurs de Séné bien identifiés. Le sujet est porté à l'agglomération par nos 4 élus intercommunaux. Faciliter les mobilités des habitants entre leur domicile et leur lieu de travail ou d'études est une priorité majeure à deux ans.

Autre changement de taille : le basculement d'ici 2020 du service de l'eau et de l'assainissement des communes vers l'intercommunalité. Qualité, quantité suffisante à la source, qualité des réseaux et prix de l'eau : là aussi les enjeux sont importants et vont nécessiter l'implication de tous, élus et agents des collectivités.

Demain tout passera par l'agglo ?

Non ! Les communes garderont les services de proximité : écoles, services sociaux, services aux associations, services culturels et sportifs de proximité, entretien ou aménagement des voiries, embellissement des espaces verts... Le maire ou son adjoint continueront à délivrer les permis de construire.

Attention aussi, le travail entre les communes ne se vit pas que dans le cadre de l'agglomération. Dans un certain nombre de domaines, elles peuvent se regrouper pour gérer des services communs. L'« entente » mise en place entre les communes de Theix-Noyalo, la Trinité-Surzur et Séné pour mutualiser la fabrication des repas de nos écoliers en est un bel exemple... qui en appelle d'autres ! À ceux qui s'inquiètent de la disparition des communes, j'ai envie de dire : travaillons à une meilleure articulation entre l'intercommunalité et les communes ; faisons en sorte d'y associer l'ensemble des élus communaux et, au-delà, tous les habitants. C'est l'enjeu majeur pour continuer à faire respirer la démocratie locale !





SÉNÉ PLANTE DES ARBRES

1 140 arbres près des sources sinagotes en eau potable

En décembre 2017, à l'initiative de l'association Clim'Actions, 1 140 arbres ont été plantés sur une parcelle nolfeennne d'un hectare appartenant à la Ville de Séné. L'objectif ? Imprégnier au moins 300 tonnes de carbone dans son sol.



Cette action citoyenne de plantation, dénommée Forêt-Climat, contribuera à protéger les ressources en eau de la commune et devrait capter 300 à 400 tonnes de dioxyde de carbone. 300 tonnes, c'est justement ce que l'entreprise Ecodis, située à 500 m de la parcelle, dégage comme gaz à effet de serre sur une année. L'entreprise distributrice d'écoproduits finance l'opération en partenariat avec la Ville de Séné, à hauteur de 2 250 € chacune.

Une trentaine de courageux se sont démenés, pelle à la main, pour planter le millier de chênes, pins et châtaigniers : des adhérents de Clim'Actions, des employés d'Ecodis, de l'entreprise d'insertion Ocre, mais aussi des stagiaires du centre de formation pour adultes « Le Gros Chêne » à Pontivy.

Les essences n'ont pas été choisies par hasard mais dans le contexte de réchauffement climatique : le chêne sessile s'épanouit plus facilement par temps sec et dès que le pin pousse, le carbone est stocké. Il faudra attendre plusieurs années avant de trouver une réelle ambiance forestière, mais l'action est concrète et constitue un pari sur l'avenir : la forêt représente un enjeu majeur dans la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité. L'opération Forêt-Climat serait une première en France. L'association Clim'Actions espère que d'autres collectivités et entreprises s'empareront de l'idée.

Deux vergers créés avec les habitants

À l'initiative du collectif citoyen Les Petits Pas dans les Grands, et avec le soutien de la Ville, des arbres fruitiers ont été plantés dans deux quartiers de Séné : Kergrippe et le Poulfanc. Dans quelques années, les habitants pourront se retrouver au verger et se régaler de leurs fruits !



Samedi 10 février, une quinzaine de personnes se sont retrouvées à l'angle de la rue Fleur de Mai et de la rue des Trois-Frères à Kergrippe, pour planter dix arbres fruitiers : quatre pommiers reinette d'Armorique, trois cerisiers cœur-de-pigeon et trois mirabelliers. Tous ont apprécié cette occasion de travailler la terre, en famille ou entre amis, avec l'aide des services techniques communaux et les conseils experts de Pierre Donars, paysagiste sinagot et jeune retraité.

Une deuxième plantation a eu lieu le 17 février au Poulfanc, derrière la cantine de l'école Albert Guyomard, au croisement de l'avenue des Sinagots et de l'impassé du Cap. Une vingtaine de bénévoles de tous âges, armés de bêches et d'arrosoirs, ont réparti harmonieusement deux poiriers, deux pommiers et cinq pruniers.

Mais pourquoi planter des fruitiers ?

Pour Thierry, un habitant investi dans le mouvement des Petits Pas dans les Grands, c'est « *pour nos abeilles, pour manger des fruits, frais, parfois déformés mais si bons, pour voir nos enfants et petits-enfants grimper aux arbres et se gaver de juteux souvenirs, pour redécouvrir les chasseurs-cueilleurs longtemps endormis, pour les oiseaux, pour stocker du CO₂, et pour réapprendre à lire les saisons* ».

« LA CROISÉE DES JARDINS » AU PRESBYTÈRE !



Les citoyens sont de plus en plus initiateurs d'actions en faveur du développement durable : créer des jardins collectifs, développer des jardins familiaux, semer des légumes dans les bacs à fleurs municipaux, planter des arbres, etc. À Séné, où l'habitant a la fibre participative, ces opérations... fleurissent dans tous les secteurs ! Aussi est venue l'idée d'une rencontre annuelle au printemps, permettant à chacun de présenter son écrin vert, de faire germer les idées et éclore d'autres initiatives, mais aussi de partager savoirs, savoir-faire, plantes, graines et autres purins !

L'événement se déroulera le vendredi 18 mai de 15h à 18h, au cœur de la ville, dans le jardin du presbytère : depuis quatre ans s'y retrouvent des habitants du bourg, des enfants des écoles et divers acteurs sinagots, autour de Marie-France Tondeur de l'association « Jardiner en pays vannetais » et Laura de « Vert le Jardin ».





QUAI DE SÉNÉ : SPORT 2000 PARTENAIRE D'ÉVÉNEMENTS SPORTIFS SINAGOTS



Sport 2000 a ouvert ses portes dans le centre commercial des Quais de Séné en avril 2017. Ce type d'offre était très attendu dans l'Est Vannetais. Le magasin, qui occupe une cellule de 1 200 m², a permis la création de 8 emplois en CDI à temps plein ainsi que des CDD pour les périodes de forte activité. Le directeur Raphaël Pascal nous explique le positionnement du magasin sinagot.

Pourquoi avez-vous pris la direction de ce magasin ?

 J'ai été responsable de magasin en station de ski et animateur régional pour les magasins Sport 2000 de montagne. J'ai aussi une très bonne connaissance du Morbihan pour y être venu régulièrement en vacances. Embarquer dans ce nouveau projet et venir vivre dans le Golfe du Morbihan représentaient une belle opportunité !

Pourquoi l'enseigne Sport 2000 s'est-elle positionnée à Séne ?

Le choix de l'enseigne est une volonté de Vincent Bardon (promoteur) qui a été séduit par son système coopératif. La Ville de Séne est dynamique et possède de nombreux clubs et associations. Nous travaillons déjà avec certains d'entre eux et espérons que cela prenne de l'ampleur. Notre implantation au cœur de cet environnement est une très bonne chose.

Votre magasin est davantage orienté sur le running et la randonnée que sur la découverte maritime. Pourquoi ?

Nous avons axé sur le multisport puisque beaucoup de magasins spécialisés sont déjà positionnés sur le maritime. Le running et le trail sont des sports en plein boom, et grâce au maillage des sentiers sur Séne, beaucoup de courses sont organisées chaque week-end sur la commune et aux alentours. Cela nous permet de répondre à une demande très locale. Pour nous, ce rayon est très important et nous souhaitons encore l'élargir.

Comment voyez-vous le développement du quartier commercial du Poulfanc ?

Le Poulfanc est un quartier en pleine mutation. L'arrivée des Quais de Séne permet d'équilibrer le trafic et d'offrir aux Sinagots et aux habitants de la presqu'île de Rhuys des typologies de commerces qui n'étaient présentes que sur Vannes Ouest. La

locomotive Intermarché, qui va subir un relooking dans les mois à venir, devrait permettre aux commerces de toute la zone d'encore mieux travailler et d'être plus attractive. Lors de gros week-ends ou périodes de vacances, le Poulfanc est bien plus facile d'accès que les zones à l'ouest de Vannes.

L'ensemble des cellules commerciales des Quais de Séne étant maintenant occupées, nous souhaitons mettre en place une vraie politique commerciale et pouvoir communiquer ensemble.

Quel premier « bilan » tirez-vous de cette première année d'installation ?

Après plusieurs mois d'activité, nous sommes très satisfaits du démarrage du magasin. Au vu des derniers mois écoulés et des retours de nos clients, tous les indicateurs sont au vert pour le reste de l'année 2018 qui sera très riche en événements sportifs. »

15



Bienvenue aux nouveaux commerces & services

COUVERTURE - ZINGUERIE



Jean-Philippe travaille avec le chapeau !

Jean-Philippe Mayet propose ses services pour tout ce qui touche la toiture : recherche de fuites, réparation de toitures et de gouttières, carport et petites extensions, ramonage, pose de girouettes, de véluex, remplacement de vitrages, démoussage... Il intervient sur Séne et dans un rayon de 20 km environ. Jean-Philippe vous propose de redécouvrir Séne et ses environs avec des photos prises depuis les toits, qu'il partage sur Facebook : [jeanphilippemayet.couverturezinguerie](https://www.facebook.com/jeanphilippemayet.couverturezinguerie).

06 61 50 29 34

jph.mayet@gmail.com

Du lundi au vendredi

de 8h à 18h, le samedi en cas d'urgence.

LA DÉFERLANTE MORBIHANNAISE

Arnaud Astoin a travaillé une dizaine d'années dans deux laboratoires avant de lancer sa propre activité. Il a créé La Déferlante Morbihannaise en 2009, pour répondre plus précisément aux besoins des thérapeutes et proposer des produits innovants. La marque propose des compléments alimentaires, de la cosmétique (crèmes, laits, savons) et des huiles essentielles fabriquées en Morbihan et Finistère, ainsi que des minéraux. L'enseigne, dont la vente par correspondance représente l'essentiel de l'activité, possédait un magasin à Vannes depuis 2010 et vient de déménager au Poulfanc. Les produits sont également distribués dans quelques pharmacies et magasins bio.

La Déferlante Morbihannaise, 13 rue d'Irlande, Le Poulfanc
02 90 73 21 95 / 06 33 44 23 65
deferlante56@gmail.com - www.ladeferlante56.com



Morgane, chargée de communication et Arnaud Astoin, gérant.





16

CULTURE, SPORT & VIE DES ASSOS



LE PREMIER SENTIER PATRIMONIAL SE DÉCOUVRE !

Après deux ans de recherches, de lectures, de rencontres et de promenades sur les chemins, la Ville et les habitants du groupe-projet « Sentiers Patrimoniaux » sont fiers de présenter le premier fruit de leur travail !



Le samedi 21 avril à 11h seront inaugurés les 7 pupitres qui composent le sentier patrimonial de la presqu'île de Langle : usages et coutumes, histoires de vieilles pierres, toponymie et évolution des paysages, anecdotes et légendes, le tout saupoudré de devinettes et petits jeux. Vous découvrirez cette lecture du patrimoine sinagot au fil de votre balade à pied sur les sentiers du Meniech à Barrarac'h, puis de Port Anna à Langle.

Il a fallu retenir l'essentiel pour réaliser des panneaux pertinents et agréables à lire. Car du contenu sur le sujet, il en reste, et pas qu'un peu ! Des textes d'archive, des photos, des cartes, des vidéos mais aussi des témoignages audio, seront disponibles dans un second temps sur internet, pour ceux qui souhaiteront aller plus

loin. Les traductions complètes en breton et en anglais seront également disponibles sur cette plateforme web. En effet, pour ne pas surcharger les panneaux, le groupe-projet a fait le choix de ne traduire sur les pupitres que les titres et les résumés.

Les panneaux ont été réalisés conformément à la charte graphique de signalétique interprétative du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, pour laquelle Séné est commune pilote. L'artiste-graveur Jean-Marie Flageul y a ajouté ses propres illustrations. Ce projet a reçu le soutien financier de la région Bretagne et du Pays de Vannes. Deux autres sentiers verront le jour sur la commune dans les prochaines années. Il est encore possible de vous joindre à l'un de ces projets !

DEVENEZ « PASSEURS D'ÉMOTIONS » !

À Grain de Sel transitent toutes sortes de richesses, visibles et invisibles. Depuis son ouverture en 2012, l'équipe de la médiathèque partage bien plus avec les habitants que des livres, des conseils et des ateliers. Ce constat a poussé l'équipe à imaginer une collecte géante de la mémoire, des coups de cœur et du savoir des Sinagots : devenez Passeurs d'émotions et aidez-les à constituer LA collection des habitants au sein de la médiathèque.

Certains habitants profitent de leur passage à Grain de Sel pour discuter avec les médiathécaires, bavarder avec les autres visiteurs... L'équipe du centre culturel entend ainsi régulièrement des anecdotes, des souvenirs d'habitants et des histoires sur la commune, sans avoir la méthode ni les moyens de les capter sur le vif. Avec le projet « Passeurs d'émotions », Grain de Sel se lance dans une grande collecte de toutes ces pépites afin de les partager.

Une collecte à Grain de Sel et hors-les-murs

L'équipe de la médiathèque collecte dès à présent vos histoires, vos témoignages, vos coups de cœur et vos trésors, à l'accueil de la médiathèque ou sur la rubrique dédiée sur la plateforme Steeple <https://www.steeple.fr/sene>. Vous pouvez partager un livre, une œuvre, un objet qui vous a marqué(e) et tient ou a tenu une place importante dans votre vie, un souvenir d'enfance... La collecte se fera également à l'occasion d'actions « hors-les-murs », autrement dit sur tout le territoire et pas seulement à Grain de Sel :

- **Livres à vélo** : cette année, la lecture hors-les-murs change de nom et de formule : des bénévoles accompagnés de Sandrine et Elodie iront à la rencontre des Sinagots à vélo, tous les mercredis de mai à octobre*, pour proposer des lectures à voix haute. Ils commenceront par les quartiers de Kerfontaine et Kergrippe. Leur carriole, fabriquée par les Ateliers de Kercourse, aura aussi vocation à recueillir vos contributions à la grande collecte.

* de 15h à 17h, sauf en cas de pluie et pendant la fermeture estivale de Grain de Sel.

- **Résidence de Christine Barbedet** : cette « journaliste en bandoulière », plasticienne, photographe, amoureuse des mots, sera présente sur le territoire au dernier trimestre 2018. Au forum des associations, à la librairie Marée-Pages, sur les sentiers et les mercredis sur l'animation Livres à vélo, elle ira à la rencontre des habitants pour recueillir leurs histoires, leurs témoignages. Une exposition de fin d'année présentera son travail de création artistique et de collecte.

- **Balade du samedi 26 mai** : ce jour-là, Elisabeth Troestler vous propose une lecture hors-les-murs un peu particulière... Sa balade contée vous conduira au Théâtre de Verdure, où vous attendent de belles surprises ! Cerise sur le gâteau : le spectacle de cirque *La Folle Allure* (gratuit !).



« Spectacle La Folle Allure » © Jouni Ihalainen

Toutes les « émotions », ces histoires, livres et objets collectés au fil de l'année, pourront alimenter un rayonnement spécialement dédié aux habitants au sein de la médiathèque, aux côtés des savoirs répertoriés lors des ateliers d'échange.



DÉFI BRETON & FÊTE DES DEUX CALES

50 YOLES ATTENDUES AU PASSAGE

Du jeudi 10 au samedi 12 mai 2018, l'association Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan s'engage dans l'organisation de son deuxième Défi Breton ! Le samedi, la Fête des Deux Cales battra également son plein à la cale du Passage...

L'idée est née en 2014, lorsque le Golfe du Morbihan a eu le privilège d'accueillir l'Atlantic Challenge, compétition internationale de yoles de Bantry. L'association Voiles et Patrimoine du Golfe du Morbihan (VPGM) avait alors organisé en parallèle son Défi Breton, afin que toutes les voiles-avirons qui le souhaitent puissent être de la fête.

La deuxième édition a lieu cette année. L'objectif est de coupler l'événement avec la traditionnelle Fête des Deux Cales, tous les deux ans, en alternance avec la Semaine du Golfe.

À l'occasion du Pont de l'Ascension, plusieurs dizaines de flottilles de voile-aviron sont donc invitées à se confronter avec passion et convivialité autour de plusieurs épreuves nautiques dans les eaux de l'Est du Golfe : le long des côtes sinagotes, au passage de Saint-Armel et autour de l'Île d'Arz.

Des épreuves spectaculaires et engageantes

Les épreuves seront variées et surtout amusantes pour les spectateurs qui pourront en observer la majeure partie depuis la côte :

- Une régate voile-aviron autour de l'Île d'Arz
- Une course voile-aviron en triangle (entre trois bouées !) visible depuis Moustérian
- Une course aviron sur un mille nautique
- Un slalom aviron sans safran
- La « Yole du capitaine », une épreuve qui consiste à accoster, embarquer un officier et le transporter sur un vaisseau ou une cale, le tout en montrant sa maîtrise et l'élégance de la manœuvre !
- Le « Transfert de sac » : une épreuve spectaculaire où les yoles chronométrées 2 par 2, à l'aviron, doivent faire demi-tour devant un quai, lancer une touline à un équipier à quai, hisser le mat de tailleur, établir un va-et-vient entre le mat et le quai pour récupérer un sac, puis affaler le mat et repartir à l'aviron.

Le jeudi et le vendredi, les journées seront clôturées par des concerts donnés au stade Le Derf. Le samedi, place à la Fête des Deux Cales ! (voir ci-dessous).

Plus de 40 bénévoles se mobilisent pour la réussite de cet événement sportif et convivial !

Les inscriptions des équipages sont possibles jusque mi-avril.

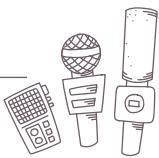
- 
- Tous les deux ans, la Fête des Deux Cales célèbre le petit passeur, navette reliant Séné à la commune de Saint-Armel sur la presqu'île de Rhuys. Cette année, elle accueille le Défi Breton, de nombreux gréements et yoles seront donc présents.
- De 16h à 18h, animations nautiques et danses avec le cercle accompagné du bagad.
 - À 18h, chants de rue avec *Miss Ninog*, suivis d'un apéritif offert aux équipages à 19h.
 - À 19h30, repas.
 - À partir de 20h, un grand fest-noz terminera la soirée avec *Miss Ninog*, *Aelnoz* et *les Korriganed*.

Au programme des festivités le samedi 12 mai

- À 15h, arrivée des élus sinagots dans une calèche tractée par *Tulipe*, suivie du cercle céltique *Korollerion Bro Sine* et du *Bagad de Theix*.
- À 15h30, accueil en Séné des élus de Saint-Armel et hommage aux disparus en mer.

Côté armélois, l'après-midi sera animé par le cercle céltique de Saint-Armel *Flour An Halen*, *Diatoteiz*, *Les Gars d'la Cale*, suivis pendant le repas de *Bob et Isa*. En soirée, le fest-noz sera assuré par *Kastelnodenn* et le groupe *Toï Toï*.





NOUS AVONS RENCONTRÉ DE NOUVEAUX HABITANTS !

Gwendolyn, Fabien, Éloane et Lenaïs - Limur

Le couple était installé à Toulouse depuis une douzaine d'années mais réfléchissait à s'installer en Bretagne et si possible dans le Morbihan.



► **Gwendolyn** : « Depuis toute petite j'ai toujours passé mes étés à Belle-Île chez mes grands-parents. Et puis Fabien a découvert la région et s'y est attaché également. Il a eu une opportunité d'emploi dans un bureau d'études à Séné, on a donc sauté sur l'occasion. On a fait un petit tour dans le coin et on a eu un coup de cœur pour Séné, on trouve qu'il y a un « petit truc ». Les enfants sont à la crèche du bourg et à l'école Guyomard. L'année prochaine, la plus jeune entrera en classe bilingue, puisqu'on a la chance d'en avoir une. On a tout de même quelques interrogations sur la concrétisation de notre projet, car pour l'instant nous sommes en location. En attendant, on va se marier à Séné, au mois d'août ! On attendait d'être en Bretagne... »

Martine et Bernard - Michotte

Ils ont quitté le Vaucluse pour s'installer définitivement à Séné, après avoir profité de leur maison secondaire à Michotte pendant 5 ans.

► **Martine** : « Nous avons très vite sympathisé avec les voisins qui nous ont vendu la maison. Il y a une vraie vie de hameau, et un jardin collectif. Nous avons même fêté le réveillon du 31 ensemble ! J'ai pris mes habitudes à la librairie Marées Pages et participé au recensement de la population sinagote, c'est pour moi une autre manière de découvrir et de s'intégrer. Mais depuis notre arrivée, nous découvrons tout le temps quelque chose de sympa. On se dit qu'on ne s'est pas trompés ! »



Anaëlle, Vivien, Mathurin et Léon - Canivarch

Le couple habitait auparavant à Saint-Gildas-de-Rhuys et voulait se rapprocher de Vannes.



► **Anaëlle** : « Moi je voulais un grand terrain pour jardiner et Vivien adore le bateau... Et puis il y avait la proximité avec l'école Diwan. On a eu un coup de cœur pour ce terrain sur la presqu'île de Langle, en contact direct avec la nature. Sa forme était atypique, mais on a réussi à en tirer parti grâce à nos métiers d'architecte et designer. Deux ans plus tard, nous voilà. On découvre Séné et ses habitants tous les jours un peu plus et on s'y plaît déjà beaucoup ! Tellement que parmi nos projets en cours sur la commune, il y a l'agrandissement de notre agence d'architecture, couplé à un espace de co-working ouvert à d'autres créatifs. »

Évelyne - Bourg

Originaire de Guérande, Evelyne a passé une grande partie de sa vie en Lozère, dans le sud du Massif Central. Elle a souhaité revenir près de la mer en prévision de la retraite.



► **Évelyne** : « J'ai trouvé un poste dans le Morbihan et connu le Golfe par mon travail. J'ai d'abord habité sur Vannes, à partir de 2012, et connu des gens de Séné par le biais de mes loisirs. Je fais du kayak de mer et suis dans plusieurs associations : Yole des Entreprises du Golfe du Morbihan, Jardiner en Pays vannetais et le Réseau Initiatives des Eco-explorateurs de la Mer. J'adore le territoire de Séné pour ses milieux naturels, ses marais, ses plages, ses îles... Au bourg, j'ai vraiment l'impression d'habiter un village. Il y a une belle dynamique sociale avec toutes ces démarches participatives. Je me suis inscrite sur Steeple. En fait, je retrouve beaucoup de choses qu'on faisait en Lozère. Comme héberger des artistes chez l'habitant par exemple ! »

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

HUREAU	Vadim	14 décembre
ALBRECHT	Nils	15 décembre
GOUSSET	Ewen	21 décembre
GOUSSET	Maël	21 décembre
LEMAIRE	André	25 décembre

SELLIER DUFOUR	Lucas	27 décembre
LE RÉGENT	Nathaël	3 janvier
DA SILVATELES	Yriana	8 janvier
LE FLOCH	Diboen	10 janvier
KĒĪTA	Douty	24 janvier
ELMALKI	Samy	20 janvier
MERLET	Emma	1 ^{er} février

CARTRON	Amalya	2 février
CROLAS	Julia	25 février
JÉGO	Manon	7 mars

MARIAGE

LEMONNIER Régis & THAVANAUD Florence
le 10 février



Nota : Comme il se doit, le directeur de la publication transmet intégralement, et en l'état, toutes les opinions qui lui sont communiquées.

SÉNÉ AVENIR ET SOLIDARITÉ

Urbanisme : densité et diversité

Le bilan de l'année immobilière communiqué par les notaires du Morbihan indique que le prix des maisons anciennes à Séné a bondi de 20 % en un an. Cette flambée est probablement en lien avec l'attractivité de notre commune pour les jeunes retraités de classe moyenne supérieure. Dans ce contexte, deux autres données chiffrées méritent d'être rappelées :

- Sur les 1994 ha de la commune, 1 555 sont non urbanisables. Les prix sont aussi tirés par la rareté du foncier disponible.
- Entre 2000 et 2015, la proportion des Sinagots âgés de plus de 60 ans est passée de 18 à 26% de la population (nous attendons les résultats du dernier recensement pour voir dans quelle proportion cette tendance se confirme).

Pour nous, le rôle des élus et des aménageurs locaux consiste alors à avoir une vision de long terme (bien au-delà des échéances électorales) en mettant en œuvre une politique d'urbanisme qui permette d'assurer

la maîtrise de la consommation foncière et d'offrir un habitat diversifié favorisant la diversité sociale et générationnelle. Les modes d'accès au logement doivent être variés et mêler les logements individuels, les collectifs en accession aidée, en locatif social, en locatif privé... Il en va de la vitalité et du dynamisme de la commune.

Le futur quartier de Bézidel répond à ces préoccupations de mixité sociale. Dans ce programme, forcément dense, il convient aussi de veiller à la qualité architecturale, urbanistique et paysagère, d'y créer des liaisons douces visant à baisser la dépendance à l'automobile et de le connecter à l'ensemble de la commune, notamment aux équipements scolaires, commerciaux, sportifs et culturels. Ainsi, il faut que tous, jeunes compris, ménages modestes inclus, puissent être accueillis à Séné dans un cadre de vie préservé.

L'association Séné Avenir et Solidarité - seneavenirsolidarite@gmail.com

SÉNÉ TERRE MER

Jusqu'à maintenant, nous avions voulu partager avec les sinagotes et sinagots notre participation à la vie communale à travers le bulletin municipal.

Mais dernièrement, nous avons été interpellés, voire accusés de donner une image de la municipalité qui ne convenait pas à certains élus, issus de cette majorité.

Si notre article du bulletin municipal, ou ses auteurs sont « corrigés », nous continuerons à nous faire entendre par d'autres moyens.

Dommage pour l'équilibre démocratique, car nous agissons toujours dans l'intérêt général avec les informations que nous possédons.

Corinne Serge - Guénahël Le Porho - Pascale Brunel - Séné Terre Mer

SÉNÉ ACTION RENOUVEAU

Dans le dernier bulletin municipal nous avons mis l'accent sur un problème majeur et récurrent: la liaison « Le Poulfanc-Le Bourg de Séné ». La « majorité » c'est offusqué, pour ne pas dire plus, que nous osions, nous, aborder ce sujet.

Le message est malgré tout, bien arrivé à la Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA) qui en a pris conscience puisqu'une liaison ouvrira en Septembre.

Merci les « minorités »...

Philippe PREVOST, Claude POISSEMEUX, Pascal GANDON

Agenda

des manifestations

AVRIL

Du 4 au 13	« Vibrez classique », Grain de Sel
Dim. 8	Vide-greniers, Séné FC, Gymnase Cousteau
Dim. 8	Repas, Maison du Cœur Portugais, Salle de Limur
Mer. 11	Repair Café, Grain de Sel
Sam. 14	Milonga (bal de tango), Ty Tango, salle des Fêtes
Lun. 16	Étape sinagote de la Rando Bretagne, gymnase Le Derf
Mer. 18	Don du sang, salle de Limur
Sam. 21	Inauguration du 1 ^{er} sentier patrimonial, Port Anna
Sam. 21	Balade à vélo, collectif Les Petits Pas dans les Grands, départ de Grain de Sel
Mer. 25	Broyage de végétaux, Limur
Du 20 au 27	Festival Jeunesse « Bouge ton monde ! », Grain de Sel
Du 21 avril au 10 mai	Exposition, Arts Sinagots, Ecomusée
Sam. 28	Conférence « Les arbres et les parties comestibles », Jardiner en Pays Vannetais, salle de Ty Kelou

MAI

Sam. 5	Broyage de végétaux, place Coffornic
Mar. 8	Courses hippiques, Société des courses, hippodrome de Cano
Du 10 au 12	Défi breton (cf p.17), Voiles & Patrimoine du Golfe du Morbihan
Sam. 12	Fête des Deux cales (cf p.17), cale du Passage
Sam. 12 et dim. 13	Course nature, Séné Athlétisme, rue des Écoles
Mer. 16	Goûter des aînés, salle de Limur
Ven. 18	« La croisée des jardins », jardin du presbytère, bourg
Sam. 19	Concert, Voile et Patrimoine du Golfe du Morbihan, salle des Fêtes
Du sam. 19 au lun. 21	Stage de danse, Le Prunier qui danse, salle des associations
Ven. 25	Portes ouvertes, École Sainte-Anne
Sam. 26	Balade contée (cf p.16), Kerfontaine
Sam. 26	Spectacle de cirque (cf p.16), Théâtre de Verdure
Dim. 27	Courses hippiques, Société des courses, hippodrome de Cano
Dim. 27	Vide-greniers, PPS Basket, Gymnase Cousteau

Conseils municipaux :
Jeudi 31 mai et mardi 3 juillet

JUIN

Sam. 2	Compétitions, Séné Athlétisme, gymnase Cousteau
Sam. 2	20 ans du club Séné Gym, salle de Limur
Dim. 3	Tournoi sur herbe, Séné FC, complexe sportif Le Derf
Jeu. 7	Réunion publique : restitution du diagnostic pour la Maison des Habitants, restaurant scolaire Guyomard
Sam. 9	Fête du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, Séné/Elven
Dim. 10	30 ans du PPS Foot, gymnase Cousteau
Dim. 10	Repas, Maison du Cœur Portugais, salle de Limur
Sam. 16	Compétitions, Séné Athlétisme, gymnase Cousteau
Sam. 23	Kermesse Ecole Claude Aveline, Sall'ICorne
Sam. 23 et dim. 24	Festival de tango, Ty Tango, salle des Fêtes
Sam. 23 et dim. 24	Festival via Brasil, salle des Fêtes
Sam. 30 juin et dim. 1^{er} juillet	Stage de Qi Gong, Le Phénix Rouge, Sall'ICorne

JUILLET

Dim. 1^{er}	Kermesse école Sainte-Anne, Complexe sportif Le Derf
Du 1^{er} au 31	Exposition, Atelier Bleu, salle Ty Kelou
Sam. 7 et dim. 8	MontsART'ac (expositions, concerts), village de Montsarrac
Lun. 9	Tournoi de scrabble, Scrabble sinagot, salle des Associations
Ven. 13	Fête Nationale, bourg
Dim. 22	Séné à la Page (Salon du Livre), bourg
Sam. 28 et dim. 29	Fête des Voiles Rouges, Port Anna

